

L'alimentation systématique de Mon espace santé, un des principes fondamentaux du Ségur

Un droit du patient et un moyen de le rendre véritablement acteur de sa santé

- Une **volonté politique forte de remettre le patient au centre de son parcours de santé**, en lui donnant accès à l'ensemble de ses données mais également la main avec des droits importants pour gérer la confidentialité de ses données. Evolution d'un DMP initialement centré uniquement sur la coordination des soins à un espace pleinement au service du patient d'où la terminologie "Mon espace santé"
- Une **attente forte des patients et un droit fondamental** de disposer de copies numériques de tous ses documents de santé, comme ceux qui sont remis à la sortie de sa consultation/séjour aujourd'hui

=> Donner accès au patient à l'ensemble de ses informations de santé est essentiel pour mieux les impliquer dans les soins. Lorsque les patients ont accès à leur dossier médical, ils peuvent mieux comprendre leur état de santé et les traitements qui leur sont proposés. Cela leur permet de poser des questions, de faire des choix éclairés et de participer plus activement à leurs soins.

Une meilleure coordination des soins grâce au numérique ne sera possible que par une dynamique généralisée

- Une **exigence exprimée par les professionnels de santé de ne pas avoir d'action supplémentaire à faire pour verser un document dans Mon espace santé**. Or, pour que Mon espace santé soit utile pour la coordination des soins, il faut que chaque "professionnel "joue le jeu", et donc que l'alimentation soit la plus simple possible ("par défaut").
- En contrepartie, il est essentiel qu'il soit possible pour le professionnel de santé de facilement retenir un document. Comme cela concerne un volume de document assurément plus faible, c'est cette action qui doit être faite facilement en un clic.

=> Si le patient a besoin de consulter un autre confrère, celui-ci trouvera tous les documents de soins, y compris l'ordonnance de traitement habituel ou le traitement de l'épisode aigu.

Des usages concrets pour le patient pour l'aider à mieux gérer sa santé / son parcours de soin

- Si le patient perd son ordonnance/document, il la/le retrouvera directement sans avoir besoin de me le redemander.

=> Pensez au temps que vous gagnerez à ne plus refaire ou rééditer les documents ou ordonnances égarés !

- Parce que s'il dispose de son ordonnance dans Mon espace santé, il peut l'envoyer en 1 clic de façon sécurisée à sa pharmacie qui peut ainsi anticiper sa venue et préparer sa prescription.

Une sécurisation de la prise en charge encadrée réglementairement

- L'ordonnance numérique envoyée dans l'espace santé du patient permettra de radicalement lutter contre la fraude (usage unique et traçé) et vous aider à suivre la dispensation réelle de vos patients.
- C'est sécurisé : **Les données de Mon espace santé sont hébergées en France** par les prestataires de l'Assurance Maladie au sein d'infrastructures dédiées, respectant les normes d'hébergement des données de santé françaises (HDS). Les informations de santé concernant vos patients sont donc conservées dans des centres hautement sécurisés qui sont agréés par des organismes officiels et indépendants.
- "Parce que c'est la loi" ([Arrêté du 26 avril 2022](#) fixant la liste des documents soumis à l'obligation prévue à l'article L. 1111-15 du code de la santé publique). La loi est précise concernant les documents essentiels à verser obligatoirement dans le profil Mon espace santé de votre patient. En complément, libre à vous d'y verser des documents complémentaires utiles à une bonne coordination des soins.

« Je ne veux pas alimenter systématiquement Mon espace santé, parce qu'après il sera plein de documents inutiles et on n'y retrouvera plus facilement ceux qui sont importants. »

- **Un premier niveau de classement automatique est d'ores et déjà disponible** depuis l'accès à Mon espace santé dans vos logiciels Ségur, organisant les documents de santé par typologies, distinguant ceux versés par les patients de ceux versés par les professionnels. Ils permettent aussi de gérer les éventuels doublons. Des filtres de recherche sont également accessibles par type de document et auteur. C'est un premier pas important qui permet de trouver l'information de manière simple.
- Par ailleurs, nous travaillons dans le cadre de la suite du Ségur numérique pour améliorer drastiquement l'intégration dans vos logiciels métiers de ces documents (modes de consultation, intégration facilitée dans vos dossiers patients des documents jugés utiles, archivage des documents après un certain délai) afin que la lecture du dossier médical du patient soit la plus simple et intelligente possible. Ces travaux en sont à leurs débuts et vont s'accélérer pour faire en sorte que demain l'analyse du dossier médical d'un patient soit la plus fluide possible et permette d'en extraire les informations médicales pertinentes le plus rapidement.

Verbatims patients et médecins :

Arthur Dauphin, représentant de France Assos Santé (France Assos Santé est un collectif d'associations agréées d'usagers du système de santé dont la mission est de représenter les patients et les usagers du système de santé et de défendre leurs intérêts.)

« Nous voyons Mon Espace Santé comme ouvrant un droit pour tous à disposer de son dossier médical, qui même au format papier reste encore difficile pour de très nombreux patients. Nous attendons beaucoup du Ségur pour faciliter le travail de tous et souscrivons aux remarques d'ergonomie formulées, le travail actuel porte ses fruits pour nous et de nombreux obstacles du DMP ont été dépassés. Comme tout changement important cela demande des efforts et du temps, un travail transformatif de longue haleine, autant pour faire rentrer l'outils dans les pratiques et surtout pour adapter les pratiques aux usages du numérique. Je pense que personne ne nie les défis qui restent autant pour les professionnels que les éditeurs pour que la qualité du service au quotidien, et qu'enfin on réussisse enfin le carnet de santé numérique pour les patients et leur équipe de soin. »

Dr P. Généraliste, Salins les bains

« Je remets systématiquement leurs VSM à mes patients quand je le mets à jour, ils sont toujours très contents d'en disposer, et cela les renforce dans le sentiment d'être acteur de leur état de santé »

Dr K, Cardiologue, Paris

« C'est très simple, dans le même clic le compte-rendu que je valide est envoyé au DMP du patients et aux correspondants. Les patients reçoivent à l'instant même une notification leur disant que le document est arrivé, ça impressionne toujours ! »

Dr B, Généraliste, Vitry-Sur-Seine

« J'envoie toutes les ordonnances, certificats, ...dans les DMP de mes patients, c'est maintenant facile à faire et s'ils les perdent, je les invite à les retrouver directement dans leurs profil Mon espace santé. »

Dr L, Généraliste, Périgueux

« Le DMP est un éléments pivot de la coordination des soins quand il y a une prise en charge en urgence, ou simplement un nouveau patient, de pouvoir retrouver facilement, au même endroits tous les éléments est majeur. On gagne un temps précieux et cela sécurise les décisions qu'on prend »

Dr D. Rhumatologue, Versailles

« Quand un patient vient me voir, pour connaître l'historique, outre la lettre d'adressage plus ou moins complète, jusque-là je me reposais essentiellement sur les données de l'interrogatoire, parfois aléatoire. Désormais je consulte le DMP et j'y retrouve beaucoup de documents clés : compte-rendu de consultations, lettre de sortie d'hospitalisation, compte-rendu d'imagerie, dernières ordonnances, ...et surtout VSM. Cela donne une vision tout de suite plus claire et plus fiable de la situation des personnes ».

Dr M. Oncologue, Toulouse

« En consultation, les personnes que je suis me parlent régulièrement d'examens qu'ils ont passé dont les résultats ne m'ont pas été adressé. En consultant leur DMP, je retrouve de plus en plus souvent les éléments attendus : biologie, scanner, compte-rendu de coloscopie, ... cela m'a évité de devoir chercher à les récupérer en faisant appeler les secrétariats pour ensuite rappeler les patients avec les résultats. Tout le monde y gagne du temps !»

Dr G, Généraliste, Bayonne

« C'est vrai que, au début l'INS, était une galère dans mon logiciel, mais maintenant, j'ai pris l'habitude et c'est devenu plus facile : quand je mets la carte vitale, cela me renvoie directement l'identité numérique, que je valide en 1 clic. C'est quand même sécurisant que nous partageons, entre tous les acteurs de soins, la même identité numérique pour la même personne. Et cela m'a même permis de détecter quelques doublons dans mon logiciel »

Dr C, Généraliste, Nantes

« Avec la MSS, je reçois directement et immédiatement les comptes-rendus et résultats de mes patients. Tout est au même endroit, c'est simple. Et 1 à 2 fois par jour, je vérifie ce qui est arrivé et je range directement dans mon logiciel tous les examens. Régulièrement, il m'arrive de devoir gérer les suites, adaptation de traitement, compléments d'examens, je me suis organisée pour optimiser cela dans mon emploi du temps ».